



1^{er} Trophée de la Mobilité Electrique Règlement

Rallye automobile 100% électrique de Versailles la ville Royale à la base de loisirs de St Quentin en Yvelines dimanche 6 avril 2014 à 10h30

A l'occasion de la **semaine du développement durable** l'association ADD21 organise un rallye de voitures électriques le **dimanche 6 avril 2014 à 10h30**. Il a pour but d'attirer l'attention des pouvoirs publics et des citoyens sur l'intérêt de la mobilité électrique

Objectifs:

- promouvoir : 1 Le véhicule électrique, comme une vraie alternative au thermique
- 2 Les infrastructures de recharge
- 3 Les énergies renouvelables auto-produites par le véhicule électrique

Animation de la manifestation :

Accueil et point de Départ Versailles parking public gratuit av de Sceaux à 10heures 30

Arrivée parking base de loisirs de St Quentin-en-Yvelines (entrée place de la Paix Céleste

Montigny le Bx, face au vélodrome national), près du restaurant les Alizés

Une feuille de route sera remise à chaque participant. Le trajet proposé de 10 km environ, pour une durée de ½ h, emprunte la D10 en passant par St Cyr l'école, jusqu'à la Place de la Paix Céleste à Montigny le Bx, point d'entrée dans la base de loisirs. D'autres trajets sont possibles à la discrétion de chaque participant.

A partir de 10h30 les participants, partiront individuellement et à leur discrétion pour rejoindre le point d'arrivée où ils seront accueillis. Il ne s'agit pas d'une course, ni d'un défilé, mais d'une rencontre conviviale et ludique.

Chaque automobiliste essaiera de consommer le moins d'énergie possible durant le trajet.

Le plus économe sera déclaré vainqueur et recevra le **trophée de la mobilité électrique** sachant qu'un quiz de 5 à 6 questions relatives aux lieux traversés (par exemple : combien de personnes travaillent au techno centre renault) départagera les ex aequo éventuels.

Le pot de l'amitié sera servi au restaurant les ALIZES où un **point de presse** sera effectué.

Les participants qui le souhaitent pourront déjeuner sur place, à leur frais au restaurant des ALIZES face au lac, (cf menu et tarifs <http://www.basedeloisirs78.fr/restaurant-les-alizes/la-carte>) sachant que l'association ADD21 pourra réserver des tables.

Participation :

Seuls les propriétaires de voitures 100% électriques sont autorisés à participer.

Chaque véhicule pourra embarquer, s'il le souhaite, plusieurs passagers

L'engagement sera de 10 € par véhicule ou une adhésion à ADD21 du même prix.

Le règlement s'effectuera avant le départ à Versailles.

Inscription : Communiquez-nous par email (voir ci-après) ou téléphone :

NOM, PRENOM, Type Auto, Email, réservation déjeuner (oui/non)

ADD21 (Artisan du Développement Durable – Agenda 21)

SIREN n°797 860 954

 <http://www.add21.fr>

 artisan@add21.fr

 **06 84 56 05 03**

Association régie par la loi de 1901, déclarée le 23.11.2012 sous le n°W782003364
en sous-préfecture de Rambouillet 78120, parue au JO du 8.12.2012 n°20120049